

la gauche avaient des conceptions plus grandes, s'ils élargissaient leur horizon politique, s'ils avaient foi en l'avenir de leur pays et croyaient qu'il peut devenir un jour le centre principal de l'empire britannique, ils se rendraient compte de l'importance d'une politique de développement national. J'approuve la politique favorable à l'intérêt de la nation, mais la gauche y perçoit un danger. L'intérêt que l'Angleterre porte au Canada ne se manifeste ni en de simples formalités ni en vaines paroles comme celles que le chef de l'opposition a fait entendre: il repose sur de sains principes de liberté et de justice comme aussi sur les droits de l'homme, principes qui font que tout étranger devenu sujet de l'empire apprend à préférer nos institutions et nos traditions à celles de son pays natal. C'est dans ses traditions et ses institutions, en effet, que réside la puissance de l'empire britannique; c'est en elles qu'il puise cette faculté d'assimiler ceux de ses sujets venus de l'étranger. L'empire britannique, on ne le craint pas.

Quiconque ne se soucie pas de faire son devoir cache son mauvais vouloir sous les apparences d'un loyalisme affecté; quiconque veut faire le moins possible se déclare toujours prêt à faire plus que les autres. C'est une attitude qu'on appréciera comme il convient.

Il se peut, comme disait l'honorable député de Victoria, qu'à l'heure actuelle notre marine se compose de "navires de fer-blanc". Si mon honorable ami y songe un peu, il remarquera qu'il en était de même, il y a dix ans à peine, de la marine des Etats-Unis, et qu'à ses débuts la flotte aujourd'hui si puissante du Japon se trouvait dans la même situation que la nôtre. Il en est des institutions nationales comme des hommes: elles ne peuvent avoir de forme complète en naissant; à notre instar, il faut qu'elles se développent. Toutes les institutions importantes, toutes les grandes réformes ont eu des débuts modestes. Nous commençons en petit, mais c'est un commencement, et nous resterons debout ou nous tomberons avec cette politique d'une marine canadienne.

Le peuple ne manquera pas d'apprécier le courage dont le Gouvernement a fait montre; il se dira: nous pardonnons les erreurs de ceux qui accomplissent quelque chose, mais il est impossible de fermer les yeux sur la léthargie politique et sur l'indolence qui n'aboutissent jamais qu'au néant.

M. E. N. LEWIS (Huron-ouest): Monsieur l'Orateur, voici bientôt deux semaines que la session s'est ouverte, depuis dix jours nous assistons à la discussion du sujet qui captiva le plus l'attention à notre dernière session. Ce serait futilité de ma part que de traiter longuement la question

de la marine de guerre, lors même que telle serait mon intention, puisque, l'an dernier, j'ai exposé en termes non équivoques ce que je croyais être la manière de voir et le sentiment des électeurs de la division électorale de Huron-ouest. Rien ne me porte à croire qu'ils ont changé d'opinion. Bref, j'ai lieu de penser que s'ils étaient appelés à manifester leur opinion, les quatre cinquièmes voteraient contre une marine de guerre régulière, contre toute forme du militarisme qui accable l'Europe. Les libéraux sont en majorité dans le comté de Huron, dont je représente une partie. J'ai aussi parcouru le comté de Dufferin et j'ai demandé à un grand nombre de citoyens marquants—je me suis même adressé à un adversaire politique—de me faire connaître leur sentiment. Je suis persuadé que dans ce comté, aussi bien que dans celui de Huron, les quatre cinquièmes des électeurs voteraient contre la création en ce pays, à l'heure présente, d'une marine de guerre.

L'honorable préopinant (M. Smith) demande pourquoi nous ne dénonçons pas la milice aussi bien que la marine. Mais la milice n'a rien de commun avec le militarisme des vieux pays. Je suis nettement en faveur de la milice, et mes commettants le sont comme moi-même. Je prierais le Gouvernement de seconder le ministre de la Milice, qui a manifesté le désir d'améliorer notre troupe, mais dont les efforts se trouvent paralysés par le conseil de la milice. Que les militaires cherchent à agir à leur guise, cela se conçoit; je ferai cependant observer qu'à l'époque où j'étais jeune et que la dépense relative à la milice se chiffrait à un million au lieu de huit, il y avait dans la ville que j'habite trois compagnies de milice que l'on voyait aller à l'exercice presque chaque semaine de l'été. Aujourd'hui, c'est à peine si elles y vont une seule fois par année. Un inspecteur venu d'Angleterre, un très brave militaire sans doute, mais qui entendait arranger les choses à sa manière, a fait rapport qu'il nous fallait quinze officiers de plus aux quartiers généraux. Si l'on suit son avis, il faudra, étant donné la faiblesse de l'effectif et le petit nombre de camps qui se tiennent, se rappeler le désastre qui a failli frapper certaine petite république sud-africaine dont dix généraux ont pu échapper à la mort en se sauvant à bord d'un petit navire marchand.

L'an dernier, j'ai dit que je ne croyais pas à l'existence d'une crise; j'invoquais à ce propos le témoignage d'un expert en matière navale, du capitaine Mahan, auteur de "Sea Power" et d'autres ouvrages remarquables. Selon lui, les préparatifs de la marine de guerre de l'Allemagne n'ont d'autre objet que d'empêcher les Etats-Unis de s'opposer à l'ingérence de l'Allemagne en Amérique australe, et il suffit de songer